Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212901110-20251211-2025_79-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LANHOUARNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Quorum suivant l'article L2121-17 du CGCT = 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à 20h, le conseil municipal de la commune de LANHOUARNEAU, dûment convoqué le 4 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Eric Pennec, Maire.
Présents : Eric Pennec, Gilbert Le Menn, Josée Falc'hun, Stéphane Riou, François Kerboul, Francis Moine, Bernard Torchen, Françoise Le Borgne, Gwénola Beyer, Marc Bodennec, Cyril Vourch, Noémie Quéré, Séverine Guéguen.
Excusée : Anne-Sophie Le Goff donnant procuration à Françoise Le Borgne.
Absente : Dominique Déroff
Secrétaire de séance : Francis Moine

N°2025-79

MOTION POUR LE SOUTIEN DE L'ECOLE NAVALE DE LANVEOC

Entre la commune de Lanvéoc et la marine nationale, il existe une relation de l'ordre de l'intime.
C'est alors une toute jeune commune, à peine quinquagénaire qui se voit choisie, en 1920, pour accueillir l'un des 37 centres d'aviation français. Dans son édition du 25 Juillet 1928, le journal Ouest Eclair résumait ainsi la situation : « la solution Lanvéoc Poulmic est éminemment favorable du fait de la disposition naturelle des lieux. […] La juxtaposition d'un terrain de si grande envergure et d'un plan d'eau abrité de plusieurs milles mètres carrés d'étendue représente un avantage unique qui impose véritablement la solution ».
Les liens entre la marine et la commune ne cessent de se développer. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, et après les importants dégâts subis par la ville de Brest, il est décidé d'implanter l'école navale à Lanvéoc.
La commune, fière des relations de confiance nouées, appose sur son blason les symboles de son prestigieux hôte, une ancre parée d'ailes, et arbore une devise au sens fort « Ene Hag Enor » (Ame et Honneur).
Une fierté qui se propage bien au-delà de la presqu'île, en Finistère comme en Bretagne, on ne parle plus de l'école navale ou de la base aéronavale mais de Lanvéoc Poulmic. En 150 ans d'existence, Lanvéoc Poulmic est devenu une marque, le symbole de l'excellence dans la formation maritime, une référence mondiale (sans chauvinisme breton !).
La base et l'école rythment la vie de la commune, ce sont 2 000 à 3 000 marins qui consomment le territoire de la presqu'île. Une étude a démontré que la présence de la marine à Lanvéoc génère 75% des emplois directs et indirects au sein de la péninsule.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212901110-20251211-2025_79-DE

Dans une vie à deux, le ciment, c'est l'amour bien évidemment, mais surtout la confiance. Si personne ne doute du premier tant les liens qui unissent l'institution et la collectivité sont forts, c'est un peu du deuxième qui s'est perdu.
Lanvéoc est une commune à part dans la presqu'ile de Crozon, elle ne bénéficie pas du rayonnement touristique de ses voisines, choisissant toujours « la Royale » au chant des promoteurs, comme dans un équipage toujours soudé, sûr des liens tissés.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***Apporte son soutien à la commune de Lanvéoc et au territoire de la presqu'île de Crozon,***
- ***Affirme l'importance des liens de confiance qui doivent régir les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales,***
- ***Rappelle que la concertation est un préalable à toute décision,***
- ***Appelle tous les élèves anciens, comme nouveaux, à participer au maintien de l'école navale à Lanvéoc***
- ***Mene, au côté de Lanvéoc, toutes les actions rendues utiles et nécessaires au maintien de l'école navale.***

Décision :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

Le Maire
Eric Pennec

Le secrétaire de séance
Francis Moine